Finançabilité et promotion sociale

Auparavant, il était possible de redevenir finançable via l’enseignement de promotion sociale. Un étudiant qui valorisait au moins 75% des crédits de son programme annuel d’au moins 30 crédits dans l’enseignement de promotion sociale, devenait à nouveau finançable s’il souhaitait revenir dans l’enseignement de plein exercice.

Depuis cette année académique 2023-2024, cette possibilité n’existe plus. **Les étudiants qui ont réussi une année en promotion sociale en 2022-2023 sont les derniers bénéficiaires de cette possibilité car ils peuvent redevenir finançables en 2023-2024.**

Pour plus d’informations sur les règles de finançabilité, consultez notre page : https://www.jeminforme.be/etes-vous-un-etudiant-financable/

Salon du jeune bourlingueur à Liège : Infor Jeunes y participe

Ce salon, dédié à la mobilité internationale, s'adresse aux 12-25 ans, est organisé par le Centre J.

Une vingtaine d'exposants dont notre centre **Infor Jeunes** seront présents pour te présenter leurs différentes formules de séjours (stages durant les congés scolaires, une année scolaire à l'étranger, partir au pair, volontariat, visa vacances-travail, etc.).

Quand

16 septembre 2023 de 10h à 16h30

Localisation

Théâtre de Liège – Place du Vingt-Août, 16 à 4000 Liège

Publics cibles

Etudiants de 12 à 25 ans

Tarifs

Gratuit

En savoir plus : https://www.liege.be/fr/vie-communale/services-communaux/jeunesse/evenements/salon-du-jeune-bourlingueur-2023

C’est la rentrée scolaire, demande d’allocations d’études possible jusqu’au 31 octobre 2023

Chaque année, les élèves du secondaire et les étudiants du supérieur de plein exercice peuvent remplir un formulaire pour faire une demande d’allocations d’études auprès de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Tu as **jusqu'au 31 octobre** pour faire une demande.

Deux possibilités s'offrent à toi :

- Un formulaire papier à envoyer par recommandé : secondaire et supérieur
- Un formulaire électronique à compléter en ligne (eID ou itsme) : secondaire et supérieur

En cas de difficulté pour faire ta demande, tu peux te rendre dans l'une de nos permanences (Schaerbeek, Bruxelles ou Anderlecht), nous compléterons ton dossier ensemble.

ATTENTION, pour faire ta demande tu dois te munir de plusieurs documents (**sans ceux-ci, nous ne pouvons pas remplir le dossier avec toi**). **N'oublie pas de les emporter avec toi !**

Pour les élèves du secondaire (majeurs compris)

- Carte identité d'un parent + code pin de cette carte identité **(sans code, nous ne pouvons pas faire la demande électronique**).
- Carte de banque du parent.
- Attestation de revenus (autre de profession)
- Si internant : attestation
- Si hors UE : copie carte de séjour & certificat de résidence.
- Si réfugié depuis 1 an : attestation du Commissariat général des réfugiés et des apatrides ou Conseil du contentieux des étrangers.
- Fournir une composition de ménage seulement si celle-ci a été modifiée récemment.

Pour les étudiants du supérieur (majeurs). Pour les mineurs, vous pouvez uniquement passer par le formulaire papier.

- Carte identité de l'étudiant + code pin de cette carte identité **(sans code, nous ne pouvons pas faire la demande électronique)**.
- Attestation d'inscription auprès d'un établissement dans le supérieur de plein exercice (c'est un document disponible auprès de votre établissement, une fois l'inscription faite).
- Abonnement transport
- Carte de banque de l'étudiant.
- Si en kot : copie du bail.
- Si stage à l'étranger : joindre la convention & le bail.
- Si hors UE : copie carte de séjour & certificat de résidence.
- Si réfugié depuis 1 an : attestation du Commissariat général des réfugiés et des apatrides ou Conseil du contentieux des étrangers.
- Fournir une composition de ménage seulement si celle-ci a été modifiée récemment.

ATTENTION, les étudiants en promotion sociale et en bacheliers/ masters de spécialisation n'ont pas droit aux allocations d'études.

Cliquez ici pour **suivre son dossier**.
Cliquez ici pour introduire une **réclamation** ou un **recours**.

Pour plus d'informations, consultez : https://allocations-etudes.cfwb.be/

Consultez également nos pages :

- Allocations d’études de l’enseignement secondaire : conditions, montants et recours
- Allocations d’études dans l’enseignement supérieur : conditions, montants et minerval

---

- Thématiques
- Actualités
- Activités
- À propos
- Permanences
- Services
- Poser une question

Sélectionner une page

Rentrée 2023 : tous les nouveaux cursus !

Les vacances sont déjà bien entamées, et tu es déjà peut-être fixé sur ce que tu feras à la rentrée.

Mais si tu as terminé tes secondaires cette année ou si tu souhaites te réorienter, il est possible que tu hésites encore… et les nouveautés dans les programmes proposés par les universités et les hautes écoles auraient pu t'échapper.

Voici un aperçu des nouveaux cursus disponibles dès septembre 2023 en Fédération Wallonie-Bruxelles !

A Bruxelles :

- Bachelier en langue romane et germanique (UCLouvain Saint-Louis Bruxelles)
- Master de spécialisation en archéosciences (ULB)
- Master de spécialisation en formation d'enseignants (ULB)

A Louvain-la-Neuve :

- Master 120 en génie de l'énergie
- Master in Medical Physics (UCLouvain – codiplômation avec la KULeuven)
- Master de spécialisation en archivistique, gestion et droit des donnée (UCLouvain – codiplômation avec l'UNamur)

A Mons :

- Master 120 en alternance en communication stratégique (UCLouvain Mons Horaire décalé) : le premier master en communication proposé en alternance !
- Master 120 en alternance en sciences de gestion, à finalité spécialisée en transition digitale de l'entreprise (UCLouvain Mons – codiplômation UNamur)
- Master 120 en alternance en expertise comptable et fiscale (UCLouvain Mons – codiplômation avec la HELHa et l'EPHEC)
- Master Ingénieur civil en génie de l'énergie (UMons – Faculté/FPMS)
- Cursus en formation des enseignants en codiplômation avec des Hautes Ecoles (HEH, HEPHC, HEAJ) et une Université (ULB), sur 5 sites d'implantation potentiels (Mons, Charleroi, Tournai, Morlanwelz, Namur), et 2 horaires possibles (jour/adapté).

A Liège :

- Master Ingénieur civil en Génie de l'Energie (ULiège en anglais)
- Master en Urbanisme et développement territorial (ULiège)
- Master de spécialisation en Sécurité de la Chaîne Alimentaire (ULiège- MS-MASCA)

A l'UNamur :

- Master en sciences de gestion en transformation digitale des entreprises (avec l'UCLouvain)
- Master de spécialisation archivistique, gestion et droit des données (avec l'UCLouvain)

- Bacheliers en enseignement sections 1, 2 et 3 (avec l'Henallux et l'UCLouvain)
- Master de spécialisation en Formation d'enseignants (codiplômation avec l'Henallux)

Et du côté des hautes écoles …

Bacheliers :

- Bachelier en comptabilité (Codiplômation Institut d'enseignement de promotion sociale de la Communauté française – Cadets, HEAJ)
- Bachelier en immobilier (Codiplômation HE2B, HECH)
- Bachelier technologue en imagerie médicale
- Bachelier de spécialisation en technologies de la santé
- Bachelier en robotique industrielle
- Bachelier en Intelligence artificielle
- Bachelier en jeu vidéo (Codiplomation HEPL, HEAJ)
- Bachelier en green packaging design (en codiplomation HECH et HEAJ)
- Bachelier en eco-design produits
- Bachelier en management du tourisme et des loisirs
- Bachelier en International Business à horaire décalé
- Bachelier en Réseaux et Télécommunications
- Bachelier « Conseiller en Gestion de crise »
- Bachelier en accueil et éducation du jeune enfant : ce nouveau bachelier sera organisé par neuf partenariats d'établissements d'enseignement supérieur. Plus d'infos sur les écoles qui l'organisent ici.
- Bachelier/Master en enseignement : les Hautes Ecoles ont adapté leur programme suite à la réforme de la formation initiale des enseignants. Pour voir les changements, rendez-vous sur le site de la haute école de votre choix.

Masters :

- Master en ingénieur commercial/Master en gestion de l’entreprise (HE Ferrer)
- Master en alternance expertise comptable/facility management (HE Ferrer & HELB)
- Master en sciences de l’ingénieur industriel, orientation géomètre en alternance (ICHEC-ECAM-ISFSC)

La coopération au développement, c’est quoi ?

Tu veux t’investir dans un projet professionnel porteur de sens ? Parfaire ta formation ? Rechercher une expérience professionnelle intéressante à travers un projet solidaire concret ? La coopération au développement pourrait te permettre de réaliser ces projets.

Toutes les pages sur la coopération au développement sont désormais à jour !

Tu y trouveras des informations sur ce qu’est la coopération au développement, les métiers de la coopération, qu’ils soient exercés dans un pays du Sud ou en Belgique, ou encore les modalités pour travailler pour une ONG.

Une toute nouvelle page a également été consacrée au Programme Junior à destination des 18-30 ans.

N’hésite pas à aller y faire un tour, et à nous poser tes éventuelles questions dans la section « Commentaires ».

https://www.jeminforme.be/category/travail/cooperation-au-developpement/.

Voir aussi :

- Qu’est-ce que la coopération au développement ?

- Pour qui travaillent les coopérants ? Quel droit du travail applicable ?
- Les métiers de la coopération
- Devenir coopérant : Diplôme, recherche d'emploi et perspectives professionnelles
- Le Programme Junior pour les 18-30 ans
- Coopérant jeune demandeur d'emploi
- Élections législatives : Belges à l'étranger
- Situation administrative des coopérants
- Coopération au développement : adresses

RGPD

Politique de cookies (EU)

- Suivre
- Suivre
- Suivre

INFOR JEUNES ASBL

Chaussée de Louvain, 339
1030 Bruxelles
Tél.: 02 733 11 93
inforjeunes@jeminforme.be

Francophones Bruxelles

actiris

.brussels

au coeur de l'emploi

FÉDÉRATION
WALLONIE-BRUXELLES